

Réf: Dossier 314131

Avis de constitution

SOCIETE « OAS BTP »

Siège SONGON Dagbe au niveau du carrefour
Jacqueville pas très loin de la mairie de Songon lot 902
ilot 108, Lot 902, Ilot 108

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OAS BTP »

Objet : Vente de Matériels de Construction, BTP, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social SONGON Dagbe au niveau du carrefour
Jacqueville pas très loin de la mairie de Songon lot 902
ilot 108, Lot 902, Ilot 108

Dirigeant(s) M OUATTARA ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05138 du 24/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30852/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

